

LE BASSIN HOUILLER

DU NORD DE LA BELGIQUE

MÉMOIRES, NOTES ET DOCUMENTS

La situation au 1^{er} janvier 1910 (1)

Extrait du rapport de M. V. LECHAT

Ingénieur en chef, Directeur du 7^{me} arrondissement des mines, à Liège,

SUR LES TRAVAUX DU 2^{me} SEMESTRE 1909.

a) **Concession André Dumont-sous-Asch.** — Le sondage n° 78 a été arrêté à 1,069^m90 de profondeur après avoir recoupé vingt-cinq couches de plus de 40 centimètres de puissance, contenant de 30 à 18 % de matières volatiles ; les terrains traversés sont d'allure régulière et la richesse en charbon dépasse 3 %. Les terrains de recouvrement paraissant également favorables, on a décidé de foncer les premiers puits l'un à 45 mètres à l'est, l'autre à 55 mètres à l'ouest du sondage n° 78. Le creusement en a été confié à la firme Foraky et à la société de fonçage « Franco-Belge ». Il se fera par la congélation, au diamètre utile de 6 mètres.

On congèlera jusqu'à la craie compacte, à 430 mètres de profondeur environ. (Le terrain houiller a été atteint, par le sondage n° 78, à 505^m10).

Le premier puits doit atteindre cette profondeur dans le délai de quarante-deux mois et le second dans le délai de quarante-sept mois à dater du 15 février 1910. On a commencé le montage des tours de fonçage et achevé les fondations des chaudières à vapeur. Les travaux avancent rapidement, grâce au raccordement à la gare d'Asch, qui permet d'amener les matériaux à pied d'œuvre ;

(1) Voir aussi dans la Notice explicative de l'Exposition collective des Charbonnages de Belgique, la partie consacrée aux travaux récents de reconnaissance dans les bassins houillers de Belgique (P. HABETS) et la carte, pl. I, y annexée.

b) **Concession des Liégeois.** — Le sondage n° 74 a été arrêté le 20 décembre dernier à la profondeur de 1,161 mètres. Il a fait découvrir un gisement régulier et favorable comprenant trente-une couches de plus de 40 centimètres de puissance, donnant un total de 20 mètres de charbon exploitable contenant de 36 à 23 % de matières volatiles.

Un autre sondage (n° 82) a été commencé le 21 novembre 1909 à 180 mètres au sud-est du précédent, à l'endroit où sera probablement édifié le premier siège de cette société.

Les terrassements du chemin de fer d'Asch vers Houthaelen, desservant déjà le charbonnage André Dumont-sous-Asch, étaient arrivés près du sondage n° 82 à la fin du semestre écoulé.

c) **Concessions de Helchteren et de Zolder.** — Le sondage n° 73 est terminé depuis le 25 juillet dernier. Il a atteint la profondeur de 1,017 mètres après avoir recoupé une quinzaine de couches de 0^m40 à 0^m86 de puissance et une seule de 1^m09 située à la cote 1000 ; ce résultat médiocre a fait abandonner les recherches dans cette région.

Le sondage de Voort (n° 79), qui a touché le houiller à 601 mètres, a été arrêté le 30 janvier dernier à la profondeur de 1,133 mètres. Il a reconnu dix-huit belles couches donnant un total de 18 mètres de charbon exploitable.

C'est à Voort qu'on se propose d'établir le premier siège d'extraction ; il y a lieu de craindre que le creusement des puits n'y présente quelques difficultés, car on a rencontré une passe aquifère et ébouleuse de 576 à 584 mètres.

J'ajouterai que l'emplacement choisi se trouve près de la limite des concessions de Helchteren et de Zolder, dans une région où la propriété du sol est très morcelée.

d) **Concession de Genck-Sutendael.** — Le sondage n° 75 a traversé, de 486 à 751 mètres, dix-huit couches donnant un total de 12^m50 de charbon exploitable, contenant de 29 à 19 % de matières volatiles. Il n'a pas été foré à plus grande profondeur parce que le gisement, très régulier, est suffisamment connu grâce aux sondages n°s 15 et 69, entre lesquels se trouve le n° 75. Le houiller est recouvert, en cet endroit, de marnes compactes et imperméables.

Le raccordement au chemin de fer de Hasselt à Maeseyck, long de 3 kilomètres, a été terminé le 10 décembre dernier ; aussitôt les travaux préparatoires au fonçage ont été poussés avec activité.

La firme Foraky et la Société d'Entreprise générale de Fonçage de puits de Paris ont entrepris le creusement des puits par la congé-

lation jusqu'à la profondeur de 410 mètres environ. Les deux puits, cuvelés au diamètre utile de 6 mètres, devront être terminés et dégelés dans les délais de 43 et 55 mois à dater du 18 mars prochain. Le charbonnage fournira le cuvelage, les tours et les treuils de fonçage, le bâtiment des machines frigorifiques et six moteurs à vapeur de 250 HP. actionnant ces machines. Il fournira aussi la vapeur et il a déjà installé, à cet effet, deux chaudières Mathot, de 250 mètres carrés de surface de chauffe.

e) **Concession de Beeringen-Coursel.** — Le sondage n° 77 était arrivé, le 1^{er} janvier dernier, à la profondeur de 1,337 mètres, après avoir traversé dix-huit couches exploitables d'une puissance globale de 15^m50 en charbon. L'une de ces couches, à la cote de 775 mètres, mesure 2^m90 d'ouverture et renferme une laie de 1^m40 de charbon.

C'est près de ce sondage, le long de la route de Beeringen à Beverloo, que la construction du premier siège a été commencée.

Les deux puits, distants de 100 mètres, seront creusés par la congélation jusqu'au crétacé ; mais, par suite de la difficulté qu'il y aurait à atteindre ainsi la marne compacte en raison de la grande profondeur à laquelle elle se trouve, il est question de cimenter préalablement les terrains aquifères consistants surmontant cette marne, avant de congeler la partie supérieure. La firme Foraky fera les sondages de congélation et la Société des Charbonnages de Beeringen procédera elle-même à la congélation et au creusement.

Au puits n° 1, on a déjà édifié la tour, qui mesure 22 mètres × 22 de section à la base. Sous cette tour est creusé l'avant-puits, de 12 mètres de diamètre et 5 mètres de profondeur revêtu d'un muraillement en briques de ciment et béton armé de 50 centimètres d'épaisseur. Comme il s'enfonce sous la nappe aquifère, il est muni à la base d'un fond en béton armé où l'on a laissé place pour le sondage central et pour les vingt-neuf sondages de la périphérie.

On a construit un grand bâtiment de 80 mètres × 20 de superficie, qui servira plus tard de station centrale des machines, mais où l'on installera provisoirement les bureaux, les magasins, deux turbines à vapeur, ainsi que les machines frigorifiques.

Dans le voisinage, on bâtit des maisons pour le personnel et pour les ouvriers.

Ce siège est raccordé au chemin de fer vicinal de Hasselt à Bourg-Léopold.

f) **Concessions Ste-Barbe et Guillaume Lambert.** — Le sondage

n° 76, après avoir recoupé neuf couches formant un total de 6^m30 de charbon de 451 à 730 mètres, a traversé une zone presque stérile de près de 300 mètres d'épaisseur surmontant deux couches de 60 à 80 centimètres de puissance. Le 20 septembre dernier, il avait atteint la profondeur de 1,095 mètres, quand le tube carottier s'est coincé au fond du trou. Depuis lors, on travaille, vainement jusqu'ici, à le retirer.

On a commencé, à 1,100 mètres plus au nord, un nouveau sondage (n° 81) dans l'espoir de rencontrer, dans des conditions plus favorables, le faisceau exploitable reconnu par le sondage n° 76.

On est occupé à construire, près de ce dernier sondage, un grand bâtiment de 14 mètres × 50 de superficie, dont le rez-de-chaussée sera réservé aux ouvriers, le 1^{er} étage à la Direction et à la Comptabilité, et le 2^e étage aux services techniques.

Coupe des Sondages de la Campine

(Suite).

Nous rappelons que les soixante-cinq premiers sondages, antérieurs à l'octroi des concessions, ont été donnés dans les tomes VIII, IX, X et XI. Ils ont été résumés en des *Tableaux synoptiques* publiés par M. L. DENOËL dans les tomes IX, p. 185, et XII, p. 203.

Parmi les sondages récents, ont été déjà publiés dans les *Annales* : t. XIII, les sondages n°s 66 et 67 (Dumont) ; t. XIV, le sondage n° 69 (Ressaix), et t. XV, 1^{re} livr., les sondages n°s 68 et 78 (Dumont).

La notice explicative de l'*Exposition collective des Charbonnages de Belgique*, déjà citée plus haut, donne les traits essentiels des sondages récents. Elle en donne aussi la situation.

Nous donnerons ici et dans des livraisons ultérieures, la coupe détaillée des sondages qui ont déterminé la position des sièges d'exploitation ; tel est le sondage n° 74 (Liégeois), que nous donnons aujourd'hui.

V. W.

SONDAGE N° 74 AU ZWARTBERG

(Les Liégeois)

Détermination géologique (1)	DÉTERMINATION PÉTROGRAPHIQUE	Épaisseur mètres	Profondeur mètres
Quaternaire Moséen q'	Sable tourbeux	0.40	0.40
	Sable jaune et blanc, avec cailloux roulés de diverses grosseurs, répartis en lits dans la masse	21.70	22.10
Tertiaire Amstellien	Sable blanc	1.00	23.10
	Sable jaunâtre ou gris, fin, parfois tourbeux, à cailloux roulés à divers niveaux	8.50	31.60
Poederlien	Sable gris assez fin, un peu micacé : à 36 ^m 00 quelques cailloux roulés, à 46 ^m 50 très petits cailloux roulés	68.90	100.50
	Même sable, mais plus graveleux, parfois légèrement glauconifère	19.00	119.50
Diestien	Sable très fin, légèrement glauconifère	18.00	137.50
	Sable grossier avec gros cailloux roulés de silex	1.60	139.10
Aquitaniien	Sable gris verdâtre glauconifère, avec petits cailloux roulés de silex à la base	21.90	161.00
Rupélien	Sable gris verdâtre glauconifère, avec petits cailloux roulés dans les 3 mètres inférieurs	35.00	196.00
Tongrien	Sable grisâtre un peu argileux	4.50	200.50
	Argile gris-verdâtre sableuse avec petits cailloux roulés au sommet ; de 200 ^m 10 à 201 ^m 10, argile calcaire	3.60	204.10
Landenien	Sable argileux avec petits cailloux de quartz à 205 ^m 10 ; débris de coquilles	2.00	206.10
	Sable fin, gris, un peu glauconifère ; à 244 ^m 20, petit caillou roulé de quartzite	45.90	252.00
Heersien	Sable fin, un peu argileux	13.00	265.00
	Argile grise avec gravier à la base	4.15	269.15
	Argile grise avec parties marneuses	29.85	299.00
	Argile blanchâtre	5.00	304.00
	Argile sableuse verte glauconifère	5.00	309.00
	Argile grise	3.00	312.00
	Argile gris-verdâtre sableuse	16.00	328.00
	Argile grise avec parties blanchâtres, marneuses	3.30	331.30

(1) Par M. l'Ingénieur des Mines Fourmarier.